



**Charlotte Blandiot-Faride**  
Maire de Mitry-Mory

### OUVERTURES DE CLASSES : UNE NOUVELLE VICTOIRE POUR LES PLUS JEUNES

Madame, Monsieur, *Chères Mitryennes, Chers Mitryens,*

Après la victoire obtenue voilà un mois dans notre mobilisation contre la double sectorisation des élèves mitryens du lycée Balzac, c'est maintenant un second succès que nous obtenons auprès de l'Académie en faveur des plus petits.

En effet, après avoir adressé la semaine dernière, avec les directeurs-trices d'écoles, un courrier à madame l'Inspectrice d'Académie demandant l'ouverture de deux classes, respectivement à l'école élémentaire Henri Barbusse et à l'école maternelle Emile Zola, nous avons pu rencontrer, avec Audrey Meret, adjointe au maire en charge de l'enseignement et de la vie scolaire, les équipes de l'académie dès le lundi 4 juin.

Le lendemain, à l'issue du comité technique spécial départemental du 5 juin, ce n'étaient pas deux ouvertures de classes qui étaient annoncées, mais cinq !

Trois d'entre-elles sont d'ores et déjà acquises dans les écoles Henri Barbusse, Jean de la Fontaine et Jean Moulin.

Deux sont dites « conditionnelles » et concernent les écoles Emile Zola et Elsa Triolet. Celles-ci devront donc encore être confirmées à la rentrée 2018, au regard de leurs effectifs.

Bien que très heureux du succès obtenu, nous resterons donc vigilants à ce que ces deux ouvertures conditionnelles soient définitivement confirmées en septembre.

Dès à présent, je souhaite souligner l'engagement dont on fait preuve les directeurs d'écoles, parents d'élèves, enseignants, délégués départementaux de l'Éducation nationale, représentants syndicaux et personnels municipaux qui ont su se mobiliser pour obtenir ce résultat. De même que l'attention portée à nos demandes par la directrice académique de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne.

C'est, à n'en pas douter, le fruit de multiples mobilisations engagées chaque année, comme à la rentrée 2017, lorsque vous aviez été nombreux-ses à dénoncer par vos signatures et vos actions la fermeture d'une classe à l'école Emile Zola, après les fermetures déjà subies dans les écoles Elsa Triolet, Jean de La Fontaine ou François Couperin.

Un succès qui souligne l'intérêt d'une démarche de mobilisation collective qui, en se portant au devant des problèmes plutôt que d'en subir les conséquences, parvient à obtenir des résultats concrets en faveur de nos enfants.

C'est pour moi un encouragement à persévérer dans nos revendications pour le maintien et le développement de services publics accessibles aux Mitryen-ne-s.

Vous assurant de notre plein engagement à poursuivre notre travail pour garantir la qualité de l'accueil des enfants, je vous prie de recevoir, Chère Mitryenne, Cher Mitryen, mes salutations les plus dévouées.

*Bien à vous,*

*Charlotte Blandiot-Faride*